



Commune de RULLY
5 place de la mairie
71150 RULLY

Rully, le 03/01/2025

APPEL A CANDIDATURES

LOCATION DE VIGNES COMMUNALES

La commune de Rully organise un appel à candidatures pour la reprise de location de vignes communales classées en appellations RULLY VILLAGE BLANC situées aux lieux-dits « Les Cailloux », cadastrées G 930, 931, 932 et ZB 43, 44, 49 et 50 d'une contenance de 98 a 85 ca.

Prix : 10hl / ha

Dépôt des candidatures jusqu'au **vendredi 07 février 2025 à 12h00**

- Par courrier à l'adresse suivante :

Madame le Maire de Rully
5 place de la Mairie
71150 RULLY

- ou par courriel à l'adresse suivante : secretariatgeneral@mairie-rully.fr

Critères de sélection des candidatures :

La Commune de RULLY est tenue de respecter les dispositions de L. 411-15 du Code rural, qui prévoit que :

« [...] une priorité est réservée aux exploitants qui réalisent une installation en bénéficiant de la dotation d'installation aux jeunes agriculteurs ou, à défaut, aux exploitants de la commune répondant aux conditions de capacité professionnelle et de superficie visées à l'article L.331-2 du présent code, ainsi qu'à leurs groupements. »

Ainsi, chaque candidat devra impérativement joindre à sa candidature motivée, selon le cas :

- un justificatif de réalisation d'une installation avec dotation aux jeunes agriculteurs ;
- un justificatif de l'adresse du siège de l'exploitation.

Si plusieurs candidatures relèvent du même rang de priorité légal, les candidats seront départagés en fonctions de critères qui leur seront communiqués ultérieurement, le cas échéant.